Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260212-89_2026_2_12_4-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 12 février 2026

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

Le 12 février 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni au Centre culturel Mosaïque sur convocation en date du 6 février 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (30) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louisette, BLAIS Mylène, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LE BELLEC Magali, LESSARD Anne, MOY Jean-Yves, NOFFE Laura, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kevin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, SOULABAILLE Thomas, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (5) : BIZEUL Mathieu ayant donné pouvoir à C0NAN Cyril, JEZEQUEL Karole ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, LEFEUVRE Daniel ayant donné pouvoir à ULMER Michel, PRESSE Corentin ayant donné pouvoir à JAFFROT Eric, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ERMEL Isabelle.

N° délibération

89-2026 2 12

Etait excusé (0)

Etait absent (0)

Monsieur Cyril Conan est désigné secrétaire de séance.

Objet :
Tarifs locations- halle de Plessala

OBJET : Tarifs locations- halle de Plessala

Mme Rocaboy, Maire-déléguée de Plessala, propose les tarifs relatifs à la location de la nouvelle halle de Plessala, à savoir :

Usage	Tarifs
Journée 24h	Le Mené : 60 € / Extérieur : 80 €
1/2 journée	Le Mené : 45 € / Extérieur : 65 €
Vin d'honneur / obsèques	Le Mené : 20 € / Extérieur : 30 €
Forfait nettoyage	Le Mené : 100 € / Extérieur : 100 €
Caution	Le Mené : 100 € / Extérieur : 150 €

Elle précise qu'il n'est pas proposé de tarifs week-end. Il est proposé aux membres du Conseil municipal de valider ces tarifs.
Le Conseil Municipal donne son accord.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	5
Pour	35
Contre	
Abstention	

Pour extrait conforme

Le Mené, le 16 février 2026

Gérard DABOUDET,
Maire

Cyril CONAN
Secrétaire de séance

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :
- de son dépôt en Sous-Préfecture le 16/2/26
- et de sa publication le 16/2/26

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044- Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE